

Contrat de Plan Interrégional Etat – Régions bassin de la Loire 2015 / 2020

Stratégie 2035 pour le bassin de la Loire

- Réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires
- Retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques
- Développer, valoriser et partager la connaissance sur le bassin
- Intégrer le patrimoine naturel et culturel dans le développement durable des vallées

Plan Loire IV

- Des objectifs spécifiques pour 2014-2020

Actions bassin

CPIER Loire

PO FEDER Loire

Actions régionales

Actions régaliennes et réglementaires (PPRI, gestion de crise, PCS...)

Actions de niveau local, pouvant être contractualisées CPER, autres fonds européens, contrats territoriaux de l'AELB, politiques des collectivités locales...

Elaboration du CPIER

- Groupes de travail en février et en juin 2014
- Première version élaborée par les services de l'Etat et l'agence de l'eau
- Mandat de négociation en novembre 2014
- Réunions dans les 9 régions en janvier-février 2015
- Evaluation environnementale et avis de l'autorité environnementale
- Consultation du public en mai 2015
- Avril – mai 2015 : concertation Etat et régions sur une version du CPIER
- Délibérations dans les assemblées régionales 18 juin – 9 juillet 2015
- Signature le 10 juillet 2015

Contenu du CPIER

- Précision de chacun des objectifs spécifiques et de leurs résultats attendus en 2020
- Précision du financement de chacun des signataires par orientation stratégique
- A venir : une convention d'application avec des fiches actions
une convention de partenariat

Orientations stratégiques

Réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires

Retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux

Valoriser les atouts du patrimoine

Développer, valoriser et partager la connaissance sur le bassin

Objectifs spécifiques

- OS 1 : Élaborer et mettre en œuvre des stratégies territorialisées et cohérentes de réduction du risque d'inondation
- OS 2 : Définir un schéma global de gestion et sécurisation des digues et réalisation des travaux correspondants
- OS 3 : Préserver ou recréer des zones d'écoulement, des espaces de mobilité et des champs d'expansion de crues
- OS 4 : Restaurer les populations de poissons grands migrateurs amphihalins et faciliter leur migration
- OS 5 : Rétablir la continuité écologique
- OS 6 : Préserver les zones humides
- OS 7 : Prévenir l'installation de nouvelles espèces envahissantes et contenir les espèces installées
- OS 8 : Préserver et faire connaître les atouts paysagers du bassin
- OS 9 : Faire connaître le patrimoine lié à la Loire
- OS 10 : Proposer une offre de tourisme « nature et culture »
- OS 11 : Poursuivre et diversifier le développement des itinérances douces
- OS 12 : Partager et valoriser la connaissance
- OS 13 : Acquérir de nouvelles connaissances ou outils opérationnels

Réduire les conséquences négatives des inondations

OS1 Elaborer et mettre en œuvre les stratégies de gestion du risque inondation sur les 14 TRI du bassin et 4 autres territoires

OS2 Définir un schéma global de gestion et de sécurisation des digues et réalisation des travaux correspondant hors territoire à enjeux

OS3 Préserver ou recréer des zones d'écoulement, des espaces de mobilité et des champs d'expansion de crues

Retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques

OS4 Restaurer les populations de poissons grands migrants

OS5 Rétablir la continuité écologique (sur les aspects sédimentaires)

OS6 Préserver les zones humides (de têtes de bassin et des vallées alluviales)

OS7 Prévenir l'installation de nouvelles espèces envahissantes et contenir les espèces installées

Valoriser les atouts du patrimoine

OS8 Préserver et faire connaître les atouts paysagers du bassin de la Loire

OS9 Faire connaître le patrimoine lié à la Loire

OS10 Proposer une offre de tourisme nature et culture

OS11 Poursuivre et diversifier le développement des itinérances douces

Développer, partager et valoriser la connaissance

OS12 Partager et valoriser la connaissance

OS13 Acquérir de nouvelles connaissances ou outils opérationnels

Financements

Enjeu	Montant des actions	Etat	Auvergne	Bourgogne	Centre Val de Loire	Limousin	Pays de la Loire	Rhône Alpes	TOTAL régions	Autres collectivités
Inondation	152,33	72,423	0,5	0,12	7,1	0	5	0,35	13,07	13,225
Milieux naturels aquatiques	67,910	32,015	2,5	0,380	5,3	1,38	15	1,5	26,56	5,778
Patrimoine	25,15	2	3,7	1,350	9,8	0,6	4	0,9	20,35	6,3
Connaissance	7,204	4,390	0,3	0	1,1	0	1	0,250	2,65	0
TOTAL	252,594	110,828	7	1,85	23,3	1,98	25	3	62,63	25,303